

La collecte sélective des médicaments périmés et non utilisés est nécessaire.

Pour votre sécurité, ainsi que celle des autres.

Les médicaments périmés et non utilisés à usage humain n'ont pas leur place dans votre armoire à pharmacie. Leur consommation peut nuire à votre santé. Il est donc préférable de les éliminer après leur date de péremption. Pour certains médicaments, la durée de conservation est limitée après l'ouverture du conditionnement. Pour votre sécurité personnelle et celle des autres qui pourraient être en contact avec des médicaments périmés et non utilisés, vous ne pouvez pas les jeter de n'importe quelle manière. Voilà pourquoi il est important que vous sépariez ces médicaments des autres déchets ménagers.

Le secteur pharmaceutique, en collaboration avec les autorités, offre une solution.

En collaboration avec les Régions, le secteur pharmaceutique a élaboré une solution gratuite pour le patient. Laquelle ? Tous les pharmaciens vous offrent la possibilité de ramener vos médicaments périmés et non utilisés dans leur officine. Le pharmacien les collecte dans une boîte spécialement conçue à cet effet. Les grossistes-répartiteurs reprennent ces boîtes, après quoi elles sont détruites. Toute l'opération est financée par les entreprises pharmaceutiques, avec le soutien des grossistes-répartiteurs et des pharmaciens.

Avec votre aide et avec ce guide de tri !

Evidemment, cette solution ne peut fonctionner que si vous participez ! Contrôlez donc régulièrement votre armoire à pharmacie. Rapportez chez votre pharmacien vos médicaments périmés et non utilisés sans la boîte et sans la notice (plus acceptés dans les parcs à conteneurs). Votre pharmacien répondra volontiers aux questions que vous vous posez.

Grâce au guide de tri à l'intérieur de ce dépliant, vous saurez exactement comment trier vos médicaments.

Merci pour votre collaboration !

Une initiative commune des pharmaciens, des grossistes-répartiteurs, de l'industrie du médicament et des autorités régionales.

Pour plus d'info : www.bonusage.be

Questions ou remarques ? info@bonusage.be



OPHACO



NIVEA FANGIER



B A C H I



[pharma.be]

FeBeGen

2623-909

Médicaments périmés et non utilisés ? Votre pharmacien les récupère !



Je trie, je participe !

Une initiative commune des pharmaciens, des grossistes-répartiteurs,
de l'industrie du médicament et des autorités régionales

info@bonusage.be
www.bonusage.be

pharmacien ✓

Médicaments à usage humain sans la boîte et sans la notice



Pilules, suppositoires
et capsules non
consommés dans leur blister
ou dans leur flacon

Patches
non utilisés

Restes de
pommades
dans leur tube

Restes de sirops et
médicaments liquides
(gouttes pour le nez ou les
oreilles) dans leur flacon

Restes de sprays
et d'aérosols
dans leur flacon

~~pharmacien~~

Emballages vides de médicaments

Non médicaments



Bouteilles en
verre vides
et propres



bulles à verre
ou collecte
sélective du
verre en
porte-à-porte

Radiographies



hôpital, parc à
conteneurs ou
collecte sélective
des produits chi-
miques ménagers

Blisters et
emballages en
plastique vides



déchets ménagers

Papier et boîtes
en carton



parc à conteneurs
ou collecte sélective
des papiers en
porte-à-porte

Seringues
recapu-
çonnées



conteneurs à
seringues (en vente
chez le pharmacien) ou
récipient en plastique
dur et fermé
(ex. petite bouteille vide)

Restes de pesticides,
herbicides, engrais artificiels,
produits chimiques



parc à conteneurs

Alimentation particulière
(pour adultes et bébés),
plantes et vitamines



déchets ménagers ou
collecte sélective
des déchets organiques
en porte-à-porte